



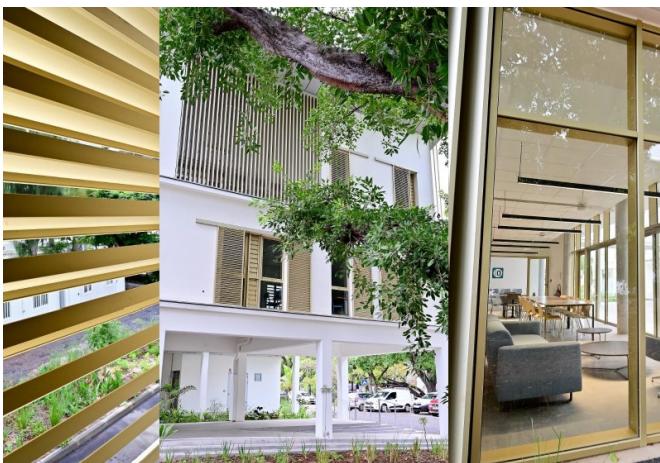
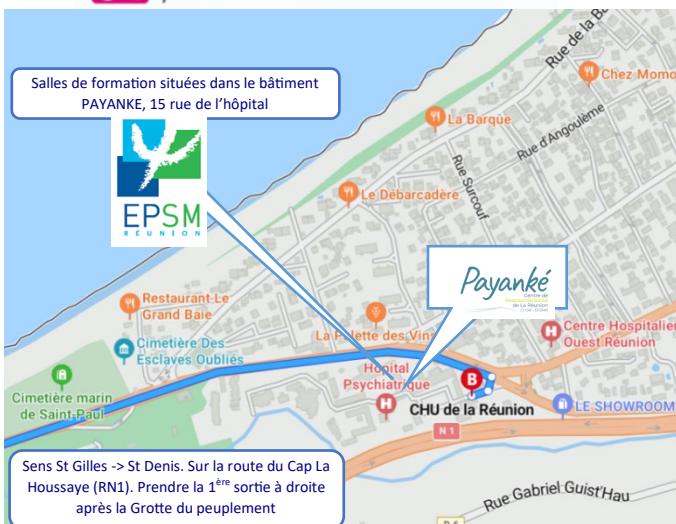
Plan d'accès :

Ligne de bus à prendre pour se rendre dans nos locaux

Nom arrêt de bus à proximité : Hôpital G. Martin

Stationnement : Plus de 200 places de parking sur le site

S4 St-Pierre <---> St-Paul
par les Hauts



Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie de l'action suivante :
Actions de formation

ORGANISME DE FORMATION

Siège social de l'organisme

EPSMR
42 chemin du Grand Pourpier
97460 Saint-Paul

Monsieur Julien VERNET

Responsable de l'organisme de formation
☎ 0262 74 01 63
✉ iu.vernet@psore

Madame Aminata CHARLOT

Responsable de formation
☎ 0262 74 21 62
✉ am.charlot@psore

Madame Linda MERLO

Responsable de formation
☎ 0262 74 01 64
✉ li.merlo@psore

Madame Marion BURESI

Assistante de Formation
et Référente handicap
☎ 0262 74 01 63
✉ cfor@psore



Etablissement Public de Santé Mentale de la Réunion

LIVRET D'ACCUEIL ORGANISME DE FORMATION EPSMR



ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE DE LA REUNION (EPSMR)
42 Chemin du Grand Pourpier – 97866 SAINT- PAUL CEDEX
Numéro de déclaration d'activité de l'organisme de formation : 04973092597
(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)
Numéro SIREN de l'organisme de formation : 269 742 144 00034
Code APE : 8610Z – Activités hospitalières
Certifié Qualiopi depuis 2021 pour les actions de formation
(certificat n° 2021/94853.2)



Les chiffres clés 2025

- ⇒ **Nombre de stagiaires formés : 501**
- ⇒ **Nombre de jours de formations suivis par l'ensemble des stagiaires : 967 jours, soit 6769 heures**
- ⇒ **Taux de recommandation : 95%**
- ⇒ **Taux de satisfaction : 98%**

L'ORGANISME DE FORMATION EPSMR

L'engagement de l'Organisme de Formation EPSMR

- ⇒ Permettre l'accès à des formations adaptées aux besoins des professionnels et à l'évolution du système de santé.
- ⇒ Mettre en œuvre une pédagogie interactive favorisant l'expression des stagiaires et l'émergence des compétences professionnelles.

Notre équipe est à votre écoute pour vous offrir un accompagnement de qualité afin que votre formation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous souhaitons une bonne formation !



Bienvenue en formation

Nous vous souhaitons la bienvenue !

Ensemble nous œuvrons pour le maintien et l'actualisation des connaissances et compétences, l'amélioration des pratiques professionnelles ainsi que l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Nous nous engageons à dispenser des formations de qualité et votre avis compte. Il vous sera donc remis un questionnaire de satisfaction à la fin de votre formation qui vous permettra de contribuer à l'amélioration de nos prestations.



Pour rappel, si vous avez besoin d'une aide particulière dans le cadre de votre handicap, merci de vous rapprocher du formateur et du référent handicap de l'Organisme de Formation EPSMR.

Déroulement de la formation

- * Horaires de formation indiqués sur votre convocation.
- * Durée de **7 h/j plus pause déjeuner**, sauf stipulation contraire avant le début du stage.
- * Les repas ne sont pas inclus dans le stage.
- * Rappel des objectifs et du programme de la formation à l'ouverture de la session.
- * Recensement de vos attentes lors du questionnaire de pré-formation à compléter en ligne avant la formation.
- * Distribution d'un questionnaire de satisfaction à la clôture de la session, et recueil du niveau de satisfaction lors d'un tour de table.
- * Délivrance d'une attestation de fin de formation uniquement aux participants qui ont suivi l'ensemble des sessions prévues.

En cas d'absence ou de retard, merci d'en avertir le centre de formation au : **0262 74 01 63** ainsi que votre employeur et/ou votre responsable hiérarchique.

Plaintes et Réclamations : Veuillez nous contacter par mail, via l'adresse suivante : cfor@psr.re



Les règles de fonctionnement

La formation est un moment de partage des connaissances et d'apprentissage. Il est donc indispensable d'observer quelques règles :

- ⇒ Chacun doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.
- ⇒ Le règlement intérieur du lieu d'accueil est applicable à tous.
- ⇒ Les consignes de sécurité et un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation, merci d'en prendre connaissance.
- ⇒ Une tenue décente et avoir un comportement correct à l'égard de toutes les personnes présentes pendant la formation sont exigés,
- ⇒ Vous êtes invités à éteindre vos téléphones portables ou à les mettre en mode silencieux, dès l'entrée en formation.

Il est **formellement interdit** aux stagiaires :

- ⇒ De perturber les séances par des attitudes inappropriées ;
- ⇒ D'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux ou de se présenter aux formations en état d'ébriété ou sous l'effet de drogues ;
- ⇒ D'emporter, photocopier ou modifier les supports de formation (sauf autorisation de la part du formateur) ;
- ⇒ Sauf mention contraire, la documentation papier ou électronique remise aux stagiaires à l'occasion d'une formation est protégée au titre des droits d'auteur et est destinée à un usage personnel ;
- ⇒ D'enregistrer ou de filmer une formation
- ⇒ D'utiliser le matériel informatique mis à disposition à des fins personnelles.

La pédagogie est basée sur l'interactivité entre le formateur et les stagiaires afin de parvenir au mieux à l'atteinte des objectifs de l'apprenant.

